|  |  |
| --- | --- |
|  | |
| Genève, 14-16 mai 2013 | |
|  | **Document WTPF-13/8-F**  **29 avril 2013**  **Original: anglais** |

Contribution du RIPE NCC

contribution des Registres internet rÉgionaux au fmpt-13

Le présent document est soumis **au nom des cinq Registres Internet régionaux (RIR)**. Il porte spécifiquement sur certains des projets d'Avis examinés par le Groupe d'experts informel (GEI), étant donné que ceux-ci concernent directement les domaines de compétence et de coordination des Registres RIR.

Les Registres RIR sont des organismes fonctionnant selon une approche communautaire, qui enregistrent et distribuent les ressources de numérotage de l'Internet, y compris les adresses IP (IPv4 et IPv6) et les numéros de système autonome. Les cinq Registres RIR sont:

• L’AFRINIC - [www.afrinic.net](http://www.afrinic.net)

• L’APNIC – [www.apnic.net](http://www.apnic.net)

• L’ARIN – [www.arin.net](http://www.arin.net)

• Le Lacnic– [www.lacnic.net](http://www.afrinic.net)

• Le RIPE NCC – [www.ripe.net](http://www.afrinic.net)

# Avis 1: Promouvoir l'utilisation des points d'échange Internet comme solution à long terme pour améliorer la connectivité

Les Registres RIR appuient le point de vue selon lequel les points d'échange Internet (IXP) représentent une solution à long terme pour améliorer la connectivité, et relèvent que la communauté IXP existante se développe sur la base d'un processus ascendant et multi-parties prenantes. Plusieurs études indépendantes, menées dans un cadre collaboratif, ont démontré l'efficacité des points IXP pour améliorer la connectivité et réduire le coût de l'accès à l'Internet pour tous.

Nous saluons les résultats obtenus par les associations qui encouragent les bonnes pratiques en matière de points IXP, et appuyons leurs efforts actuels. Parmi ces associations, figurent en particulier Af-IX, APIX, Euro-IX et LAC-IX, qui soutiennent les nouveaux arrivants sur les marchés IXP. Nous notons également l'approche multi-parties prenantes, inhérente à cet Avis, que les Membres de Secteur et les Etats Membres sont invités à adopter. Le cas des organisations précédentes illustre bien comment le partage des responsabilités entre groupes de parties prenantes en vue de faire évoluer les infrastructures a permis de faire croître l'Internet et d'en améliorer la qualité et la stabilité.

Étant donné que les points IXP jouent un rôle essentiel pour assurer l'efficacité de l'interconnexion entre les fournisseurs de services Internet dans le cadre d'accords d'échange de trafic entre homologues, les Registres RIR, en coordination avec d'autres organisations de l’Internet, apportent eux aussi tout leur appui aux processus qui encouragent et facilitent ces arrangements entre membres de la communauté ou du secteur privé. Il s'agit en particulier de forums mondiaux et régionaux consacrés aux relations d’homologue à homologue, tels que l’*African Peering and Interconnection Forum* (AfPIF, Afrique), l’*Asia Pacific Regional Internet Conference on Operational Technologies* (APRICOT, Asie-Pacifique), le *Network Access Points of Latin America* (NAPLA, Amérique latine), le *North American Network Operators Group* (NANOG, Amérique du Nord), et le *Middle East Peering Forum* (MPF, Moyen-Orient), lancé récemment.

# Avis 3: Promouvoir le renforcement des capacités pour le déploiement du protocole IPv6

Les Registres RIR appuient le point de vue selon lequel le renforcement des capacités est un aspect essentiel du déploiement du protocole IPv6. Comme il est dit dans cet Avis, il est possible de limiter les problèmes liés à la raréfaction des adresses IPv4 en planifiant de manière appropriée le passage au protocole IPv6, et tout doit être mis en œuvre pour encourager et faciliter ce processus.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, les Registres RIR ont élaboré divers programmes de sensibilisation ainsi que des cours de formation axés sur les aspects techniques et opérationnels du déploiement du protocole IPv6 dans les réseaux IP. Des précisions sont données dans l'Annexe 1 de la présente contribution.

Pour ce qui est du transfert des adresses IPv4, les Registres RIR sont convaincus que cette question dépasse le cadre de l’Avis 3, et renvoient le lecteur au point de vue exposé dans la réponse à l’Avis 4.

# Avis 4: Favoriser l'adoption du protocole IPv6 et le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6

Les Registres RIR approuvent bon nombre des points formulés dans cet Avis, notamment en ce qui concerne l'importance d'adopter le protocole IPv6, la nécessité d'atténuer les répercussions de l'épuisement des adresses IPv4 sur les opérateurs, en particulier dans les pays en développement, et l’intérêt de faire en sorte que toutes les adresses IP soient enregistrées avec précision dans des bases de données publiques gérées par les Registres RIR, de manière conforme aux politiques élaborées au niveau de la communauté.

Les Registres RIR approuvent particulièrement l'accent mis dans cet Avis sur l'importance du secteur public pour encourager, faciliter et appuyer l'adoption du protocole IPv6, en particulier dans le cadre d’initiatives menées en collaboration avec le secteur privé, notamment les opérateurs de réseaux et les fournisseurs de services Internet.

Les Registres RIR souhaitent apporter des précisions sur certaines questions qui apparaissent dans différents points de cet Avis, afin que les participants au FMTP disposent de toutes les informations nécessaires lorsqu'ils en débattront.

Nouveaux arrivants dans le secteur de l’Internet

Il est dit dans l’Avis:

*c) qu'il conviendrait de continuer de disposer de plans et de politiques générales pour permettre aux nouveaux fournisseurs de services Internet d'arriver sur le marché en ayant accès à un bloc raisonnable d'adresses IPv4 à des prix raisonnables;*

Les communautés RIR ont reconnu l'importance de répondre aux besoins des créateurs de nouveaux réseaux, et ont pris à cette fin différentes mesures dans les cinq régions RIR. L’AFRINIC, l’APNIC, le Lacnic et le RIPE NCC disposent de politiques spécifiques pour la distribution de leurs adresses IPv4 restantes. Ces politiques permettent de garantir que de petites "portions" d'adresses IPv4 resteront disponibles dans un avenir assez lointain, afin que les nouveaux réseaux utilisant le protocole IPv6 soient interopérables avec les réseaux IPv4 existants.

Les politiques de certains Registres RIR prévoient également de réserver des blocs d'adresses IPv4 pour les points d'échange Internet (IXP) actuels et futurs, afin d’assurer le bon fonctionnement de ces éléments essentiels de l’infrastructure de l’Internet et de faire en sorte qu’ils contribuent efficacement au passage au protocole IPv6.

Les Registres RIR soulignent également, s’agissant de la mention de "prix raisonnables", que les Registres RIR sont des organisations à but non lucratif, dont les membres fixent eux-mêmes les droits de participation et les frais de service qui sont raisonnablement exigibles afin d’assurer le financement de leurs activités.

"Tout premier" espace d’adresses IPv4

Environ 35% de la totalité de l'espace d'adresses IPv4 ont été attribués à des organismes antérieurs aux Registres RIR, et constituent ce que l’on nomme le tout premier espace d'adresses. S'il est vrai que cet espace est soumis à des conditions politiques particulières, toutes les adresses qu’il contient restent sous l'autorité du Registre RIR compétent (celui de la région d'attribution des adresses), et les Registres RIR souhaitent souligner plusieurs points concernant le tout premier espace d'adresses:

• Il convient de noter que, même si 20% de la totalité de l’espace d’adresses IPv4 de monodiffusion au niveau mondial étaient libérés en vue de leur redistribution, cela permettrait de couvrir les attributions pendant seulement un peu moins de trois ans, si l'on se base sur le rythme de la consommation d’adresses IP au niveau mondial pour l'année 2010.

• Il est impossible d'évaluer avec précision le taux d'utilisation du tout premier espace d'adresses. Même si l’on ne peut pas voir ces adresses sur l'Internet public, il est possible que leurs propriétaires les utilisent sur des réseaux privés. Cette pratique est conforme aux politiques d'utilisation des adresses en vigueur et n’enfreint aucune norme d'adressage IP.

• Compte tenu de la nature du système des Registres Internet, les détenteurs d’adresses du tout premier espace d’adresses ont tout intérêt à ce que leurs ressources soient enregistrées avec exactitude dans une base de données publique gérée par les Registres RIR. Les données d’enregistrement des blocs d'adresses du tout premier espace d’adresses sont stockées dans les bases de données des Registres RIR (elles y ont été transférées depuis leurs registres d’origine lorsque les Registres RIR ont été créés), et sont souvent utilisées par les fournisseurs de services Internet pour prendre des décisions relatives à leur politique de routage. Des donnés d’enregistrement périmées ou non mises à jour peuvent entamer la confiance des opérateurs dans ces blocs d'adresses, et rendre les adresses qu'ils contiennent inutilisables sur l'Internet public, en raison du refus des annonces de routage relatives à ces blocs de la part de certains opérateurs.

• Les Registres RIR ont pris des mesures afin de récupérer les toutes premières adresses non utilisées, et de les restituer à l'Autorité chargée de l'assignation des numéros Internet (IANA). En 2012 a été mise en œuvre une politique mondiale de restitution des adresses IPv4 non utilisées à l’IANA, aux termes de laquelle les adresses restituées seraient redistribuées aux Registres RIR pour répondre à des besoins clairement démontrés. À ce jour, trois Registres RIR ont récupéré un certain nombre d'adresses et les ont restituées à l'IANA:

• APNIC: 2,31 millions;

• RIPE NCC: 1,31 million;

• ARIN: environ 16 millions (un peu moins d’un bloc /8).

Transferts d’adresses IP

Comme cela est noté dans différents points de l’Avis, la question du transfert d'adresses IPv4 entre opérateurs (en particulier lorsque ceux-ci relèvent de Registres RIR différents) est en train de devenir un sujet de préoccupation en ce qui concerne l’adressage IP. Les Registres RIR approuvent résolument le principe sur lequel est basé l’Avis, à savoir qu’il est nécessaire d’enregistrer avec précision l’espace transféré dans les bases de données gérées par les Registres RIR.

Les communautés RIR ont pris en compte, dans leurs processus d’élaboration des politiques, les difficultés liées à ce nouvel enjeu, ou s’apprêtent à le faire. A ce jour, deux communautés RIR (l’ARIN et l’APNIC) ont mis en œuvre des politiques autorisant le transfert interrégional d’adresses (ce qui signifie que deux opérateurs situés chacun dans une de ces régions peuvent dès à présent échanger des adresses). Dans les communautés de l’AFRINIC, du Lacnic et du RIPE NCC, des propositions de politiques pertinentes sont actuellement à l’étude.

En ce qui concerne la condition imposée au bénéficiaire du transfert d’apporter la preuve de ses besoins d’adresses, notons que cette condition fait partie intégrante des deux politiques de transfert interrégional existantes (celles de l’ARIN et de l’APNIC), et qu’elle fait également l’objet des discussions qui ont lieu dans les trois autres régions en vue de la mise en place de politiques pertinentes. Les Registres RIR soulignent l’ouverture, la transparence et l’approche ascendante qui prévalent dans l’élaboration de ces politiques par les communautés régionales. Si les Etats Membres de l’UIT jugent essentiel que ces politiques intègrent une condition portant sur les besoins du bénéficiaire, il est important qu’ils le fassent savoir et qu’ils prennent part aux débats des communautés RIR.

Dans le même esprit, les Registres RIR appuient résolument le dernier point de l’Avis, qui concerne la participation des Etats Membres "aux travaux des institutions multi-parties prenantes responsables de l'élaboration des politiques techniques et de l'attribution de ces ressources", et invitent tous les membres de l’UIT à se joindre aux débats sur les politiques des communautés RIR.

# Avis 5: Appuyer une approche multi-parties prenantes pour la gouvernance de l’Internet

Les Registres RIR appuient résolument cet appel à soutenir le modèle multi-parties prenantes de la gouvernance de l’Internet. Nous considérons les éléments suivants comme essentiels au succès de la gouvernance multi-parties prenantes:

• ouverture à toutes les parties intéressées;

• transparence des processus décisionnels;

• respect des rôles et responsabilités propres à chaque groupe de parties prenantes;

• prise en compte de toutes les parties directement concernées dans le cadre d’une approche ascendante.

Les processus d’élaboration des politiques des Registres RIR sont eux-mêmes des exemples du type de gouvernance multi-parties prenantes qui a joué un rôle essentiel dans la croissance spectaculaire de l’Internet au cours des décennies récentes. On doit à ces processus la mise en place de politiques en matière d’adresses IP qui permettent de s’adapter de manière dynamique à l’évolution des technologies, du marché et de la société. Ils ont permis d’intégrer le protocole IPv6 et ses spécificités sur le plan politique, favorisé l’élargissement du système des Registres RIR et son passage de trois à cinq institutions, et permis de faire en sorte que les communautés régionales puissent élaborer des politiques qui soient le reflet de leurs préoccupations spécifiques. En outre, ces processus ont permis de prendre des dispositions pour distribuer avec parcimonie les dernières adresses IPv4 libres dans déjà deux régions (l’APNIC en avril 2011 et le RIPE NCC en septembre 2012), et garantissent la prise en compte des intérêts et des préoccupations de toutes les parties prenantes pour ce qui est du transfert interrégional de blocs d’adresses IPv4. Enfin, et dans le même temps, ils ont fourni un appui permanent à l’Internet au cours d’une période de croissance et de succès phénoménaux.

Alors que s’étend la portée de la gouvernance de l’Internet, il importe que toutes les parties prenantes adhèrent au modèle multi-parties prenantes. Depuis l’adoption de l’Agenda de Tunis, un certain nombre d’étapes ont déjà été franchies en vue d’instaurer la gouvernance multi-prenantes de l’Internet, notamment la création du Forum mondial sur la gouvernance de l’Internet (manifestation annuelle dont la septième édition est en cours de préparation) et de nombreuses manifestations nationales et régionales sur la gouvernance de l’Internet, auxquelles participent activement les Registres RIR (appui et participation active du Lacnic au Latin America and Caribbean Internet Governance Forum (LACIGF), appui du RIPE NCC au Forum sur la gouvernance de l’Internet pour la région des Etats arabes, et appui de l’AFRINIC aux forums régionaux sur la gouvernance de l’Internet en Afrique). Nous avons aussi assisté à l’évolution de nombreuses structures de gouvernance afin qu’il soit mieux tenu compte des contributions et de la participation de tous les groupes de parties prenantes.

L’UIT elle-même a pris des mesures en vue d’instaurer un modèle où il soit mieux tenu compte de l’ensemble des parties prenantes, notamment la publication de certains documents dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale des télécommunications internationales (CMTI) de 2012. En outre, divers forums régionaux de coordination de l’UIT ouvrent de plus en plus la participation à leurs activités à des groupes de parties prenantes non gouvernementaux (notamment les Registres RIR). Les membres de l’UIT devraient s’appuyer sur ces premières mesures afin de franchir l’étape suivante, à savoir faire en sorte que l'UIT englobe la totalité des parties prenantes, ce qui est essentiel si l'Union veut conserver dans l’avenir toute sa pertinence et son autorité. Il convient donc de mener ce processus à son terme.

# Avis 6: Appuyer la mise en œuvre du processus de renforcement de la coopération

Les Registres RIR accueillent favorablement cette volonté d’appuyer le renforcement de la coopération, et partagent le point de vue selon lequel ce processus joue un rôle essentiel dans la mise en place de structures de gouvernance de l’Internet qui permettent de traiter efficacement les questions de politiques publiques liées à la croissance rapide et à l’omniprésence de l’Internet. C’est sur cette conviction que se fonde la participation d’un représentant des Registres RIR (Andres Piazza, du Lacnic) au Groupe de travail sur le renforcement de la coopération créé par la Commission de la science et de la technologie au service du développement (CSTD), Groupe dont nous avons hâte de connaître les résultats.

Les Registres RIR souhaitent souligner le succès rencontré par leurs organisations en matière de renforcement de la coopération. La participation des Registres RIR au Groupe IPv6 de l’UIT et au processus du FMPT, sont le reflet du glissement qui s’est produit au cours des dix dernières années sur le plan des rapports entre les communautés RIR et les pouvoirs publics, en particulier les organisations intergouvernementales traditionnelles.

De manière plus générale, chaque Registre RIR a élaboré un éventail de stratégies visant à améliorer la collaboration avec le secteur public et les autres parties prenantes, stratégies dont on peut citer les suivantes:

• groupes de travail spécialisés établis au niveau de la communauté;

• tables rondes à l’intention des pouvoirs publics et des régulateurs;

• consultations bilatérales avec les pouvoirs publics de la région;

• participation à diverses organisations intergouvernementales régionales et mondiales.

Ce renforcement de la collaboration entre les secteurs public et privé bénéficie grandement à toutes les parties prenantes. Les partenariats entre les pouvoirs publics et la communauté technique de l’Internet (conclus bien souvent avec l’appui d’un ou plusieurs Registres RIR) ont permis de lancer divers projets et initiatives pratiques dont profitent directement les internautes, en particulier dans les pays en développement. Citons, à titre d’exemple, les activités suivantes:

• programmes de formation et d’éducation dédiés, entre autres, à l’adoption du protocole IPv6 (voir l’Annexe 1);

• initiatives visant à promouvoir, dans un cadre coopératif, le développement de l’infrastructure, notamment les points IXP et les instances de serveurs de noms racine;

• contribution de la communauté technique de l’Internet à diverses activités d’élaboration de politiques publiques, de manière directe ou à travers l’apport d’informations aux décideurs.

En conclusion de cet Avis est reconnue la nécessité pour toutes les parties prenantes de travailler sur cette question. Les Registres RIR approuvent résolument l’idée selon laquelle l’optimisation des résultats obtenus à travers le renforcement de la coopération passe par la contribution, l’engagement, l’énergie et l’esprit d’innovation de tous les groupes de parties prenantes.

AnnexE 1

Renforcement des capacités pour le déploiement du protocole IPv6

La présente Annexe dresse l’inventaire des efforts accomplis par les cinq Registres Internet régionaux pour faire en sorte que l’adoption du protocole IPv6 ait lieu sur une base juste et équitable, et que l’accès aux adresses IPv6 et aux savoir-faire liés à ce protocole soient financièrement abordables, en particulier dans les pays en développement.

Ressources en ligne

Les cinq Registres RIR disposent tous de sites web destinés à la fourniture et à l’échange d’informations relatives à l’adoption du protocole IPv6. Ces sites web servent de plates-formes aux parties prenantes, notamment les fournisseurs de services, les fournisseurs de contenus, les utilisateurs professionnels et les pouvoirs publics, pour partager leurs expériences, poser des questions, se renseigner sur les bonnes pratiques et obtenir des informations précises en ce qui concerne le déploiement du protocole IPv6.

Voici la liste des sites web tenus par les Registres RIR:

AFRINIC IPv6 Programme: <http://www.afrinic.net/en/services/ipv6-programme>

IPv6@APNIC: [www.apnic.net/community/ipv6-program](http://www.apnic.net/community/ipv6-program)

ARIN IPv6 Wiki: [www.getipv6.info](http://www.getipv6.info)

Portal of the Transition to IPv6 for Latin America and Caribbean: <http://portalipv6.lacnic.net/en/>

IPv6 Act Now: [www.ipv6actnow.org](http://www.ipv6actnow.org) [administré par le RIPE NCC]

Programmes d’éducation et de formation

Les Registres RIR travaillent dans leurs régions respectives au renforcement des capacités humaines en vue du passage au protocole IPv6, à travers la formation, l’éducation et la sensibilisation. La plupart des activités ont lieu dans le cadre d’une coopération étroite avec d’autres parties prenantes: pouvoirs publics, régulateurs, entreprises, groupes communautaires, et organismes chargés de l’exécution de la loi.

Ces activités sont décrites dans la liste suivante:

• Le RIPE NCC et l’APNIC, en collaboration avec le Middle East Network Operators Group (MENOG), ont mis en place une formation technique de cinq jours destinée aux ingénieurs réseau employés par les pouvoirs publics et le secteur privé, dans laquelle ils apprennent à configurer les réseaux existants de façon à en assurer la compatibilité avec le protocole IPv6. Cette formation a été dispensée à plus de vingt reprises au Moyen-Orient et en Asie, et il est prévu de l’étendre à la région de la CEI.

• L’AFRINIC a élaboré un cours de formation de pointe au protocole l’IPv6 à l’intention des décideurs et des ingénieurs dans le domaine de l’infrastructure, qui est dispensé en Afrique depuis 2009. En partenariat avec le programme 6Deploy, l’AFRINIC a également créé une formation spéciale à l’intention des fournisseurs de services IP ("IPv6 for Sysadmins"), à l’issue de laquelle les participants se voient remettre un certificat de l’IPv6Forum. En certifiant les compétences des participants à ces formations, l’AFRINIC apporte aux ingénieurs la confiance dont ils ont besoin pour aborder avec leur hiérarchie les questions relatives au déploiement du protocole IPv6.

• Dans le cadre d’un partenariat avec l’Organisation des télécommunications du Commonwealth (CTO) et l’Union africaine des télécommunications (UAT), l’AFRINIC organise à l’intention des décideurs une formation sur les ressources de numérotage de l’Internet (IP Number Resources for Policy Makers), qui se déroule conjointement avec divers forums des régulateurs. Cette formation a fait l’objet de critiques très favorables à plusieurs reprises, notamment les deux dernières fois où elle a eu lieu, à Maurice à l’occasion du forum de la CTO, et au Caire dans le cadre de la réunion du Groupe régional pour l’Afrique de la Commission d’études 3 de l’UIT-T.

• L’APNIC, en collaboration avec le Centre d’excellence de l’UIT-D de Bangkok, mène des activités de formation au protocole IPv6 à l’intention, entre autres, des décideurs, dans la région Asie-Pacifique.

• Le Lacnic a dispensé plusieurs programmes de formation à plus de 7 000 ingénieurs dans toute la région qu’il dessert, en partenariat avec diverses parties prenantes, notamment le *Latin American and Caribbean Network Operaters Group* (LACNOG), le programme 6DEPLOY de l’Union européenne, des régulateurs des télécommunications et autres organismes publics, et des organisations intergouvernementales, telles que la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL).

• L’ARIN mène des campagnes de sensibilisation importantes dans l’ensemble de sa région, afin d’attirer l’attention sur la nécessité de déployer le protocole IPv6. Il propose des programmes d’éducation itinérants, se rend à des forums commerciaux, d’entreprises, universitaires et techniques, et fournit des moyens de formation aux membres de la communauté, afin que ceux-ci les utilisent dans le cadre de leurs propres formations. La participation à des forums régionaux, tels que le *Caribbean Network Operators Forum* (CaribNOG) et le *Canadian ISP Summit*, permet à l’ARIN de toucher des publics variés.

• Le RIPE NCC collabore avec des organismes nationaux et transnationaux chargés de l’exécution de la loi, afin d’améliorer la compréhension des questions techniques et politiques relatives au protocole IPv6, qui entrent en rapport avec les activités liées à l’exécution de la loi.

• Les Registres RIR ont contribué activement à des manifestations ayant fait l’objet d’une coordination à l’échelle mondiale, telles que la Journée mondiale de l’IPv6 (*World IPv6 Day*) en 2011, et la Journée mondiale du lancement de l’IPv6 (*World IPv6 Launch*) en 2012, ce qui leur a permis d’attirer l’attention sur la nécessité de l’adoption du protocole IPv6 par les opérateurs de réseaux.

• Tous les Registres RIR participent à divers groupes d’étude et conférences au niveau national et régional sur le protocole IPv6, où ils collaborent avec les pouvoirs publics et d’autres parties prenantes, notamment en ce qui concerne les politiques IPv6 nationales, les programmes de formation, et la coordination avec le secteur privé.

• L’enquête mondiale sur le suivi du déploiement du protocole IPv6 (*Global IPv6 Deployment Monitoring Survey*), menée annuellement depuis 2010 pour le compte des cinq Registres RIR, ainsi que divers programmes de mesures mis en œuvre par ces Registres, fournissent aux décideurs et, plus largement, à la communauté de l’Internet, des indications sur les progrès du déploiement du protocole IPv6, et sont utilisés pour repérer les obstacles susceptibles de se présenter aux niveaux national, régional et mondial.

• Des représentants des Registres RIR siègent au Comité de l’étude mondiale "IPv6 Observatory", conduite pour une période de deux ans sous l’égide de la Commission européenne (CE) (<http://www.ipv6observatory.eu/>). Cette étude vise à suivre les progrès du déploiement du protocole IPv6 dans le monde, ainsi qu’à analyser les tendances, repérer les lacunes qui restent à combler, et examiner les éventuels risques liés au déploiement du protocole IPv6.

• Lors des réunions de l’ICANN, les Registres RIR organisent, en partenariat avec le personnel de l’IANA, des séances multi-parties prenantes lors desquelles a lieu un examen détaillé du déploiement du protocole IPv6 dans la région où se tient la réunion. Ces séances de haut niveau visent à étudier des questions qui intéressent les pouvoirs publics, les bureaux d’enregistrement et les opérateurs, et donnent l’occasion aux participants de partager des expériences et des bonnes pratiques. Les réactions aux six séances qui ont eu lieu à ce jour ont été extrêmement positives, et il a donc été décidé de les étendre à d’autres forums multi-parties prenantes.

• Après la fin des activités du Groupe IPv6 de l’UIT, les Registres RIR ont fait part de leur engagement à continuer de collaborer avec les Secteurs de l’UIT-T et de l’UIT-D, et discutent actuellement avec les Directeurs de ces Secteurs, en vue de mettre en œuvre des initiatives coopératives de renforcement des capacités dans toutes les régions.

Informations supplémentaires

Les Registres RIR ont publié, à titre individuel ou collectif, un certain nombre de documents dans lesquels sont présentés plus en détail des projets, initiatives et activités spécialement consacrés au renforcement des capacités et aux activités multi-parties prenantes dans l’optique du déploiement du protocole IPv6.

Continuing Cooperation: The NRO and Internet Governance

Cette publication des cinq Registres RIR régulièrement mise à jour présente en détail leurs activités individuelles et collectives, avec un accent particulier sur la participation multi-parties prenantes et les activités de renforcement de la coopération:   
[www.nro.net/wp-content/uploads/nro-continuing-cooperation-brochure.pdf](http://www.nro.net/wp-content/uploads/nro-continuing-cooperation-brochure.pdf)

RIPE NCC IPv6 Capacity Building Activities

Ce document du RIPE NCC (ripe-557) expose de manière détaillée les activités de renforcement des capacités entreprises par ce Registre RIR dans la région qu’il dessert: [www.ripe.net/ripe/docs/ripe-557](http://www.ripe.net/ripe/docs/ripe-557)

RIR Comparative Policy Overview

Ce document, publié chaque trimestre par les Registres RIR, vise à en comparer les politiques régionales respectives, qui font l’objet d’un classement par thème:   
[www.nro.net/rir-comparative-policy-overview/](http://www.nro.net/rir-comparative-policy-overview/)

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_